



**DATE** - 1 DEC. 2000

**N°** 2001852

2000 0350 - 3 83000 692

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE  
DU 27 SEPTEMBRE 2000**

**Nomination d'un membre du Directoire sous condition suspensive de  
l'agrément de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne**

*Vu l'article 5 de la Loi du 25 juin 1999,*

1. *Le Conseil d'Orientation et de Surveillance nomme, sous condition suspensive de l'agrément de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne, membre du Directoire de la Caisse d'Épargne de Picardie :*

*M. Jean-Marie HOURS*

2. *M. Jean-Marie HOURS, titulaire d'un contrat de travail, exercera le mandat de membre du Directoire, tel qu'il est prévu par les textes régissant les CEP et par les statuts de la CEP.*

3. *M. Jean-Marie HOURS, introduit en séance, déclare, accepter ces fonctions dans les conditions prévues ci-dessus et que rien ne s'oppose à la dite acceptation.*

Fait à AMIENS, le 15 Novembre 2000

Le Président du Directoire,

Jean-Paul DUCEPT.